



Bulletin d'information n°20

janvier 2012

Communauté de Communes Ousse-Gabas
80 avenue Lasbordes - 64 420 Soumoulou
tel : 05 59 16 08 80 / fax : 05 59 16 08 84
contact@cc-oussegabas.fr
www.cc-oussegabas.fr



DOSSIER
Environnement : un service en constante évolution >> p.4

La déchetterie de Pontacq après rénovation



Réunion publique
>> p.2

Les élus de la CCOG le 10/11/2011 à la salle des sports de Nousty



Naissance d'un réseau
>> p.7

Exposition Les abécédaires d'Anne Bertier, des éditions MeMo, à la bibliothèque de Soumoulou



Acteurs du territoire
>> p.8

Arrivée de la transhumance lors des fêtes du village de Gomer



Meilleurs vœux de bonheur

Nous venons de vivre une année intense pour notre collectivité, qui nous a permis de réfléchir à nos compétences.

En lisant ce bulletin, vous constaterez que les élus et le personnel de la CCOG ont agi concrètement dans l'intérêt de tous les administrés.

Lors de la réunion publique du 10 novembre, la centaine de participants a apprécié la présentation de notre organisation, de notre fonctionnement, des actions réalisées ou en cours et des perspectives. Plusieurs participants ont interrogé les élus sur des points précis qui les intéressaient. Cet exercice démocratique prouve la volonté d'informer et d'expliquer les décisions prises dans un contexte difficile et contraignant. Cette expérience sera renouvelée pour favoriser la rencontre de tous les administrés qui le souhaitent avec leurs élus. Ainsi, vous pourrez nous interroger sur les orientations de la collectivité et nous proposer vos idées pour améliorer la vie des habitants de la CCOG.

Nous avons refusé la fusion avec la Communauté de Morlaàs pour renforcer les services de proximité, développer les actions économiques et maintenir une fiscalité raisonnable. Néanmoins, nous sommes impliqués dans le Syndicat mixte du Grand Pau qui élabore le SCOT (Schéma de cohérence territoriale) et nous participons à la réflexion pour un développement économique dynamique en Béarn. Nous voulons valoriser notre territoire qui est le trait d'union entre le Béarn et la Bigorre.

Au début de cette année 2012, qui sera riche de débats politiques avec les élections présidentielles et législatives, je vous assure que les élus et le personnel de la CCOG seront proches de vous pour répondre de leur mieux à vos attentes.

Bonne Santé à tous.

Alain Nouguez

Président de la Communauté de Communes Ousse-Gabas

Le 10 novembre, le Président de la CCOG, Alain Nouguez, entouré de ses vice-présidents, des quinze maires des communes composant la Communauté et des membres du Conseil communautaire, recevait, dans la salle des sports de Nousty, les administrés qui souhaitent s'informer, échanger et débattre sur les actions et les projets en cours de la CCOG.

En préambule, le Président a annoncé que le maintien du périmètre actuel de la CCOG (quinze communes) avait été voté à l'unanimité par les représentants de la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) et accepté par le Préfet.

De nombreuses questions ont été posées par les participants, notamment sur les projets structurants développés sur le territoire :

> La mise en réseau des bibliothèques

2011 a vu se mettre en place les premiers échanges entre les cinq bibliothèques du territoire. Les bénévoles ont collaboré avec la CCOG, pour élaborer une charte destinée à définir l'organisation et le fonctionnement du futur réseau, tout en participant à un premier programme d'animations commun (voir page 7).



Exposition 64 livres d'artistes dans le 64, du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, à la bibliothèque de Nousty

> Le service intercommunal de la petite enfance

Le projet de service intercommunal de la petite enfance, développé en trois pôles sur le territoire, est maintenu et entre dans sa phase de réalisation (voir ci-contre).

> La création d'une zone d'aménagement concertée (ZAC)

A ce propos, le Président a annoncé qu'au vu des difficultés rencontrées durant l'été une réflexion avait été menée sur l'avenir de cette zone, suite à laquelle le Conseil communautaire avait décidé, à l'unanimité, de poursuivre le projet. A ce jour les acquisitions foncières sont en cours de traitement.

> L'aménagement autour du lac du Gabas

Une étude est en cours de réalisation, pilotée par la CCOG et menée conjointement avec les quatre communes riveraines du lac du Gabas (Eslourenties, Gardères, Luquet et Lourenties), ainsi que leur Commu-

DOSSIER

Environnement : un service en constante évolution

Après avoir reçu le label QualiTri pour la troisième fois fin 2010, le service environnement de la CCOG poursuit son action sur le territoire : modernisation de la déchetterie de Pontacq, renouvellement des marchés de collecte des déchets ménagers, expérimentation sur le tri, les sujets d'actualités ne manquent pas.

Les labels QualiTri et QualiPlus s'inscrivent dans les objectifs du Grenelle de l'environnement en incitant à de meilleurs taux de collecte et de valorisation des déchets et en introduisant l'évaluation de l'impact environnemental du service de collecte. Ils sont décernés par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et Eco-emballages.

>> Deux déchetteries mises aux normes et accessibles à tous les habitants de la CCOG

En 2010, suite à l'adhésion des communes de Pontacq et Labatmale, la CCOG prenait en charge la gestion de la déchetterie de Pontacq, un site aménagé à la fin des années 1990. En vingt ans, la réglementation a évolué, se faisant plus stricte et contraignante. L'obligation d'affiner le tri, de mettre le site en sécurité et l'augmentation de la fréquentation du service ont incité la CCOG à repenser l'ouvrage et à engager des travaux de modernisation.

A terme, la déchetterie de Pontacq accueillera dix bennes, soit cinq de plus qu'auparavant. Les usagers du service peuvent déjà en utiliser huit sur le site, destinées à la collecte des encombrants, des cartons, des déchets verts, de la ferraille, des déchets inertes, du plâtre, du bois et des pneus. Deux bennes restent en réserve en prévision d'un affinage sur le tri du bois ou des déchets enfouis. Cette multiplication par deux du nombre de bennes permet à la CCOG de renforcer la qualité du tri.

La modernisation du site se traduit également par la création d'un espace dédié aux déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE) et la mise en place

d'une armoire destinée aux déchets ménagers spéciaux (DMS) tels que les peintures, solvants, colles, produits phytosanitaires, etc.

Enfin, les déchetteries étant aujourd'hui soumises à une nouvelle réglementation, visant à sécuriser les sites et à éviter les éventuelles chutes, des murets ont été ajoutés aux abords des bennes. Cette obligation s'applique également à la déchetterie d'Espoey, dont le site, rénové en 2007, sera prochainement équipé d'un dispositif anti-chute.



En haut : déchetterie de Pontacq, dépôt de matériel électronique
En bas : bennes et armoire DMS

	Déchetterie d'Espoey	Déchetterie de Pontacq
lundi	10h à 12h et 14h à 18h	fermée
mardi	fermée	14h à 18h
mercredi	10h à 12h et 14h à 18h	14h - 18h
jeudi	14h à 18h	fermée
vendredi	14h à 18h	14h à 18h
samedi	10h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 14h à 18h

horaires
d'été

du 1^{er} mai au 31 octobre, les déchetteries ferment à 19h

>> Renouvellement des prestataires et du calendrier des jours de collecte pour les déchets ménagers

La CCOG profite du renouvellement des marchés de collecte des déchets ménagers, pour la période 2012-2014, pour améliorer le calendrier des jours de collecte.

Depuis l'intégration des communes de Pontacq et de Labatmale en 2010, les élus ont mené une réflexion globale sur les jours de collecte des déchets ménagers avec deux objectifs : améliorer le service à la population et optimiser la tournée de collecte.

Le prestataire retenu est la société COVED qui assurera le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif.

Pour y répondre, les élus ont fait le choix de programmer la collecte des ordures ménagères et des caissettes jaunes le même jour, dans la mesure du possible, tout en minimisant les modifications de calendrier pour ne pas perturber les habitudes. Par ailleurs, pour permettre au service d'accroître sa réactivité et d'apporter une réponse rapide aux éventuelles difficultés rencontrées lors des collectes, ils ont opté pour une collecte du lundi au vendredi. Cette évolution, qui supprime la collecte du samedi, jour de fermeture des bureaux de la CCOG, devrait permettre aux agents du service environnement de répondre dans de meilleures conditions aux doléances des usagers.

	Collecte du tri sélectif	Collecte des ordures ménagères
lundi	Pontacq	Pontacq (particuliers et professionnels), Aast, Ger-Sud, Hours, Ponson-Dessus
mardi	Gomer, Hours, Lucgarier, Soumoulou	Gomer, Lucgarier, Soumoulou
mercredi	Aast, Ger, Ponson-Dessus	Ger-Nord
jeudi	Barzun, Espoey, Labatmale, Livron	Barzun, Espoey, Labatmale, Livron
vendredi	Limendous, Lourenties, Nousty	Limendous, Lourenties, Nousty

>> La CCOG : collectivité pilote pour une expérimentation sur le tri des plastiques

Courant 2011, la CCOG, avec la volonté d'être motrice sur les projets d'avenir, candidait pour participer à une expérimentation nationale sur l'extension des consignes de tri des plastiques. Parmi les cinq cents collectivités ayant postulé sur le plan national, la CCOG fait partie de la centaine sélectionnée.

Cette expérimentation de dix-huit mois est conçue comme un test permettant d'évaluer les impacts techniques et financiers d'une extension des consignes de tri des plastiques. Aujourd'hui, seuls les flaconnages plastiques sont triés : bouteilles d'eau, de lait, flacons de lessive, de shampoing, etc. Le projet est d'étendre le tri à l'ensemble des plastiques : des suremballages aux barquettes de polystyrène. L'objectif est d'évaluer et d'organiser les moyens techniques nécessaires au tri et au recyclage de ces produits tout en s'assurant de la faisabilité économique du projet au niveau national. Aujourd'hui les produits plastiques non triés sont incinérés ou enfouis ; si l'expérimentation s'avère positive, ils

seront recyclés.

L'opération sera limitée à une partie du territoire ; elle concernera les administrés de **Barzun, Espoey, Labatmale et Livron**. Les habitants concernés seront informés dans le courant de l'année des modalités de mise en œuvre de cette expérience. Une première phase d'analyse a commencé en décembre 2011, en partenariat avec le groupe CSA (Conseil Sondage Analyse), chargé d'étudier les comportements de tri actuels ; il devrait réaliser quatre enquêtes, d'ici le printemps 2013, afin d'évaluer l'évolution de la perception des habitants participant à l'expérimentation.



>> Des équipements mis à disposition du public pour optimiser le tri

En complément des deux déchetteries, la CCOG met à disposition des administrés différents équipements de tri. De leur bonne utilisation dépend leur efficacité. Petit rappel :

- **Les colonnes à verre** : quarante-sept colonnes à verre sont réparties sur l'ensemble du territoire. Le verre est un produit qui peut se recycler à l'infini. Seuls les emballages en verre (bouteilles, pots et bocaux) doivent être déposés dans les colonnes –et non à côté pour des raisons de sécurité. Les bouchons et la vaisselle en verre (de composition chimique différente) n'y sont pas bienvenus.

- **Les bornes du Relais 64** : situées dans les communes de Barzun, Ger, Espoey, Nousty, Pontacq et Soumoulou, elles accueillent vêtements, linge de maison, chaussures,



En haut : bornes du relais 64
En bas : colonne à verre et boîte DASRI

maroquinerie et jouets. Les articles que vous déposez doivent être propres et conditionnés dans des sacs fermés. A partir de vos dons, le Relais 64, entreprise d'insertion membre d'Emmaüs France, crée des emplois. 5 % des articles collectés sont revendus, 35 % sont exportés, essentiellement en Afrique, 45 % sont recyclés (chiffons, isolants, matières premières), 15 % sont détruits.

- **Les boîtes DASRI** : les déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) forment une catégorie de déchets très spécifiques (aiguilles, seringues, etc.), qui concerne les patients en auto traitement ; ils ne doivent en aucun cas être mélangés aux ordures ménagères. Les personnes concernées peuvent obtenir gratuitement la boîte jaune DASRI, sur présentation d'une prescription médicale dans l'une des pharmacies du territoire (Ger, Pontacq ou Soumoulou). Une fois pleine, elle sera échangée en déchetterie, auprès des gardiens.

>> Une plateforme de déchets inertes à Soumoulou

Ce site, géré par la CCOG est destiné à recevoir les déchets inertes des deux déchetteries et des professionnels du territoire (se référer au bulletin n°19).

Les 1 500 tonnes de déchets inertes concassés en 2011 ont déjà entamé leur nouvelle vie comme remblais pour les sous-couches ou la voirie (voies d'accès privées, dessertes de champs agricoles, chemins d'accès aux chantiers, etc.). L'opération est un succès et la CCOG prévoit de la renouveler tous les ans.

Les professionnels souhaitant déposer des déchets inertes sont invités à prendre contact avec la CCOG au 05 59 16 08 80. Le prochain concassage devrait avoir lieu au printemps 2012, le matériau concassé pourra être acheté le jour même sur le site. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître dès maintenant auprès de la CCOG.

>> Un nouveau responsable des services techniques



Eric Bichon a rejoint l'équipe technique de la CCOG en septembre 2011.

Ses fonctions se déclinent en trois grandes missions. Au sein du service environnement, Il encadre, coordonne et renforce le personnel technique des déchetteries tout en assistant la responsable du service sur le terrain. Il assure l'accueil des professionnels

sur la plateforme des déchets inertes de Soumoulou. Il est également responsable des services techniques de la CCOG et intervient régulièrement dans ce cadre auprès de la crèche la Maison des P'tits Loups.

Le 30 novembre 2011, Alain Nouguez, Président de la CCOG, et Bernard Pouban, Vice-président en charge des activités de loisirs sportives et culturelles, invitaient les maires des quinze communes et les présidents des associations en charge des bibliothèques du territoire à signer la charte de fonctionnement du futur réseau de lecture publique de la CCOG. Ce document concrétise la prise de compétence de la CCOG en matière de lecture publique et offre un cadre fonctionnel aux différents acteurs du réseau.



A la signature de la charte :
premier rang de gauche à droite : Fabienne Hamri, Martine Amblard, Gabriel Villalonga, Lucienne Meireles ; derrière : Maëlle Verneau, Dominique Claverie, Bernard Pouban, Jean-Paul Blaise, Alain Nouguez, Nicole Cazenave, Alain Provost.

2011 a déjà vu les prémices d'un travail collaboratif, organisé par la coordonnatrice de réseau avec l'appui des cinq associations œuvrant sur le territoire. Les animations, proposées par les bibliothèques entre septembre et décembre 2011, en sont l'élément visible. Expositions (*Les abécédaires d'Anne Bertier* des éditions MeMo et *64 livres d'artistes dans le 64* du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques), spectacle (*Le livre dans tous ses états* de la compagnie Théâtre les pieds dans l'eau) et contes (interprétés par Monsieur Barbarou) ont rencontré un grand succès et ont montré tout l'intérêt de développer un programme d'actions culturelles sur le territoire. Projet d'envergure, la mise en réseau de la lecture publique ne se limitera pas aux animations. 2012 sera l'année de l'informatisation des bibliothèques qui permettra, à son terme, la consultation des collections à distance et le prêt interbibliothèques.

La mission du réseau de lecture publique est de promouvoir la lecture, et d'une manière plus générale l'accès à l'information, à la documentation et à la culture sous toutes leurs formes, auprès de l'ensemble des habitants de l'intercommunalité. Pour satisfaire à cette mission et compléter l'action des bibliothèques de **Barzun, Ger, Nousty, Pontacq et Soumoulou**, la CCOG projette la constitution de points lecture –collections thématiques évolutives de 300 documents– dans les communes du territoire qui en feront la demande.

La signature de la charte de fonctionnement du réseau de lecture publique marque le début d'une grande aventure collective visant à répondre aux besoins culturels de la population tout en participant au développement global du territoire.

Depuis 2010, le Syndicat mixte du Grand Pau bénéficie d'une dotation spécifique en faveur de la culture de 30 000 € dont un tiers est destiné à la petite enfance. Les structures culturelles installées sur le territoire de la CCOG, peuvent prétendre à cette aide sous condition d'engagement de la CCOG.

A destination de la petite enfance



Spectacle *La mécanique des papas* par la compagnie La Smala Bleue

Dans le cadre du développement de son service intercommunal de la petite enfance, la CCOG a décidé de soutenir les initiatives visant à stimuler l'éveil à la culture des tous petits. Elle a soutenu, en 2011, la venue du spectacle *La mécanique des papas* de la compagnie théâtrale La Smala Bleue, pour deux représentations auprès des enfants de la crèche La Maison des P'tits Loups (Nousty) et de l'association Au jardin créatif (Soumoulou). La CCOG a déjà prévu de renouveler l'expérience auprès des futures structures d'accueil de la petite enfance.

A destination du grand public

En 2011, la CCOG a appuyé la candidature de l'association culturelle pARTage (Pontacq) pour ses deux manifestations phares : *Musiques aux remparts* et *Des voix sur les remparts*. Dédiées au spectacle vivant, à la scène musicale, aux arts du cirque et de la rue, elles offrent aux spectateurs deux occasions de découvrir des artistes locaux et régionaux dans un cadre original.

Les candidatures pour la dotation culturelle 2012 sont ouvertes. Les critères d'attribution prennent en compte, notamment, la diversité, l'innovation et le caractère intercommunal de la programmation.



En 2011, pour leurs animations, certains comités des fêtes se sont associés à la CCOG pour défendre l'environnement. Les fêtes des communes de Gomer, Labatmale, Nousty, Ponson-Dessus et la brocante de Soumoulou se sont ainsi déroulées sous le signe de l'éco-responsabilité. Deux actions ont été développées avec les bénévoles : le tri sélectif des déchets engendrés par les manifestations et l'utilisation de gobelets recyclables en remplacement des habituels gobelets en plastique (en partenariat avec le SMTD). Deux présidents se sont pliés à l'exercice d'expliquer les raisons de cet engagement et de présenter les impacts de cette action.

Rencontre avec Monsieur Stéphane Ganchou,

Président du Comité des fêtes de Gomer

« Lorsque la CCOG nous a présenté son projet, nous avons pris le temps de peser le pour et le contre, nous ne pouvions pas nous permettre un surcroît de travail. Cependant nous étions favorables, par principe, à l'idée d'œuvrer pour l'environnement et nous avons décidé de tenter l'expérience. Au final les membres du comité, les habitants et la municipalité ont été enchantés des résultats du projet et, notamment, de la propreté du village après les fêtes. De plus, ces dernières s'in-

scrivaient cette année dans le cadre de la transhumance et agir pour le respect de l'environnement allait de pair avec notre idée de défendre la ruralité et l'identité de notre territoire.

Suite à cette expérience, le comité des fêtes de Gomer pense à acheter ses propres gobelets pour l'année prochaine. Des partenaires locaux sont déjà prêts à investir pour voir leur logo apparaître sur les verres. Proposés à l'échelle de la CCOG, ces gobelets pourraient permettre de valoriser le territoire au niveau festif et local, d'autant qu'ils tendent à devenir des objets de collection. »

Gomer

219 habitants
324 hectares de superficie
Maire : André Magendie
Mairie de Gomer
14, rue des Pyrénées
64 420 Gomer
Tél : 05.59.04.14.34
Fax : 05.59.04.14.34
mairie.gomer@wanadoo.fr



L'équipe du Comité des fêtes de Gomer

Rencontre avec Monsieur Bastien Naude,

Président du comité des fêtes de Labatmale

Labatmale

259 habitants
332 hectares de superficie
Maire : Jean-Louis Fréchou
Mairie de Labatmale
5, chemin du lavoir
64 530 Labatmale
Tél : 05 59 53 65 77
Fax : 05 59 53 65 77
mairielabatmale@wanadoo.fr

« L'environnement est une question qui nous concerne tous aujourd'hui. Aussi, quand la CCOG nous a sollicités pour savoir si nous étions intéressés par la mise à disposition de gobelets réutilisables et d'outils de tri, nous avons répondu oui à l'unanimité.

L'idée des gobelets ne nous serait pas venue de nous-même, et l'aide de la CCOG a été un facilitateur certain pour leur mise en place. Le système de consigne incite les consommateurs à ramener leur verre. Ainsi, non seulement nous produisons moins de déchets, mais c'est également un gain de temps pour les bénévoles, qui n'ont pas à ramasser les gobelets abandonnés par les participants après les festivités.

La mise en place du tri sélectif s'est avérée plus compliquée. Nous avons fait de notre mieux pour respecter les consignes de tri, mais il est difficile de contrôler les pratiques de chacun. »